

Déclaration FSU

FS-SSCT du 6 mars 2025



Madame la Directrice académique des services de l'éducation nationale,

Dans un contexte malaisant, où des gouvernements étrangers s'en prennent à leurs fonctionnaires comme aux Etats-Unis, en Argentine ou en encore en Hongrie, on peut ressentir, en France, le mépris de l'institution et du ministère pour ses personnels.

Depuis le 1^{er} mars, les choses sont actées : les collègues se trouvent puni.es d'être malades. Il ne suffisait sans doute pas qu'ils soient déconsidéré.es et mal payé.es. Iels se verront donc injustement ponctionné.es de 10% de leur salaire en cas d'arrêt maladie. L'Etat en est donc à faire des économies budgétaires sur le dos de ses fonctionnaires quand des cadeaux fiscaux qui ont été prévus de longue date sont même maintenus dans une période d'endettement massif qui se voudrait marquée par la rigueur.

Cette décision purement idéologique est une attaque frontale envers le système de solidarité de la Sécurité Sociale.

Les fonctionnaires ne sont pas une variable d'ajustement et leurs rémunérations ne sont pas une marge de manœuvre, mais au contraire la reconnaissance de leur investissement pour l'intérêt général et le service rendu au public.

Les collègues, se trouvant sous une pression managériale de plus en plus toxique vont mal : la hausse des atteintes psychiques est une réalité et les problèmes de santé graves s'accumulent, ce qui a justement pour conséquence qu'ils se voient arrêté.es par leurs médecins.

Un exemple archétypal des réformes délétères qui s'empilent sans aucune cohérence ni aucune vision et que les collègues sont las de subir, c'est la mise en place de la réforme dite du Choc des Savoirs. Elle a sérieusement dégradé les conditions d'exercice de tous les collègues, notamment celles des TZR comme nous le développerons dans la déclaration intersyndicale.

Face aux attentes énormes, face aux besoins criants et urgents, le ministère n'a que son discours d'austérité et son manque de moyens financiers et humains à opposer. Comment dans ce contexte accomplir mieux nos missions alors que nous colmatons déjà les brèches ?

La période actuelle, c'est aussi le temps de connaître les maigres moyens que l'Etat accorde à l'école, raison d'être de l'Etat: quand elle devrait investir généreusement pour la rentrée prochaine. C'est pour toute la communauté éducative un moment anxiogène lors duquel il s'agit pour tellement de collègues de savoir si on garde son poste ou pas ou si on va enfin obtenir un poste fixe après tant d'années d'attente. En 2025 encore, des collègues nous ont appelés, en larmes pour nous dire leur incompréhension, leur impréparation face au choc qu'a constitué l'annonce de la perte de leur poste. Et leurs signalements disent toute leur détresse et leur sentiment de solitude face à une machine qui les broie.

Le registre, c'est aussi la hausse des conflits avec les chef.fes d'établissement, les relations tendues avec certains parents ou les profonds désaccords entre collègues.

En face, les services des relations humaines ne répondent pas ou plus aux attentes pourtant compréhensibles des personnels. Les relations à l'administration, en particulier avec le Rectorat, sont toujours plus compliquées.

Les personnels ne cessent donc de signaler les nombreux dysfonctionnements, via le RSST notamment, mais ils se disent surtout qu'ils ne sont pas entendus. Ils se démotivent et se désespèrent face à la perte de sens du métier qu'ils aiment exercer. Mais jusque quand ?

- Nous nous étonnons du nombre de fiches restées sans réponse dans le second degré et nous déplorons le manque de considération de certains personnels de direction, apportant parfois des réponses laconiques concernant des situations pourtant très préoccupantes. La réponse
- est peut-être à trouver du côté du manque d'informations ou du côté de leur applicatif qui est loin d'être intuitif.
- Nous en sommes à environ 370 fiches depuis la rentrée.

50 fiches depuis le 30 janvier, date de la F3SCT extraordinaire sur les Risques Psychosociaux en lien avec des élèves. Plus de la moitié des fiches traitées aujourd'hui portent sur cette problématique.

Cette F3SCT extraordinaire nous a simplement servi à nous accorder sur les mêmes conclusions : vous faites le même constat que nous mais restez démunis face à ces élèves ayant des "difficultés d'expression comportementale".

Nous attendons de vraies réponses et demandons une enquête sur cette problématique avec des visites de terrain et le bilan des dispositifs déployés: enseignants ressources, DAR, EMR, EMS, Pôle Ressource ...

Pour un accompagnement de qualité des élèves, nous rappelons le besoin de formation, une baisse des effectifs des classes, la création d'un corps d'AESH au sein de la fonction publique et une rémunération à la hauteur de l'enjeu de leurs missions.

Mais pensez-vous pouvoir les garder longtemps si ces personnes continuent de se prendre des coups comme cela devient de plus en plus fréquent?

Une bonne nouvelle toutefois: nous avons enfin un médecin des personnels!

Cependant nous souhaitons vous alerter sur la non-reconnaissance d'imputabilité au travail de nombreuses situations de collègues. Notre demande d'ajout à l'ordre du jour ayant été balayée, nous profiterons donc du bilan des accidents du travail et maladies professionnelles pour porter cette problématique. Si le burn out apparaissait dans le tableau des maladies professionnelles de l'Assurance Maladie, alors le nombre de prises en compte serait tout autre.

Face à ces souffrances des personnels, éducatifs comme administratifs, face à ces nombreuses intentions de démissions, face à une école au bord de l'effondrement, l'administration doit réagir !